



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

FÉDÉRATION BÉNINOISE DE FOOTBALL

ASSOCIATION NATIONALE RÉGIE PAR LA LOI DU 1ER JUILLET 1901 ET ENREGISTRÉ SOUS LE N° 95/038/NISAT/DC/DAI/SAAP ASSOC

N/Réf. : 598/2019/FBF/PDT/SG/DC/SA

Recrutement d'un Directeur Technique National (DTN)  
pour le compte la Fédération Béninoise de Football.

**APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT  
D'UN DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL A LA  
FEDERATION BENINOISE DE FOOTBALL**

Décembre 2019



SIÈGE: QUARTIER DJASSIN 3ÈME ARRONDISSEMENT PORTO-NOVO, 01 BP 112 PORTO-NOVO - BÉNIN, AFFILIATION CAF & FIFA: 1962  
TÉL: (229) 20 21 41 42 - FAX: (229) 20 21 54 55 - EMAIL: infofebefoot@yahoo.fr - site web: www.febefoot.org

## I – CONTEXTE

Dans sa nouvelle vision de développement du football béninois sur une base solide, la Fédération Béninoise de Football (FBF), lance un appel à candidature pour le recrutement d'un Directeur Technique National (DTN).

## II- MISSIONS

### **1- Mission Générale :**

Le DTN aura pour mission, sur la base des objectifs arrêtés par la Fédération Béninoise de Football et dans le cadre général de la politique de relance du Football Béninois en vue de sa révélation, de proposer les programmes de développement du secteur, les modalités pratiques de leur mise en œuvre, ainsi que les moyens de toutes natures nécessaires à leurs réalisations. Autrement dit, il aura à charge de définir, d'élaborer et d'animer la politique technique nationale en conformité avec les engagements de la FBF et la vision du gouvernement, à travers des programmes de détection des talents, des séminaires de formation et des interventions sur le terrain auprès des acteurs du football béninois.

### **2- Missions spécifiques et attributions du DTN**

De façon spécifique, le DTN aura à charge :

- D'aider à la mise en place de la Direction Technique Nationale ;
- De coordonner la détection de jeunes joueurs ;
- De coordonner la formation des joueurs et des éducateurs à tous les niveaux ;
- De développer toutes les formes de pratique de football ;
- D'œuvrer pour le perfectionnement de l'élite.

Ses priorités doivent être :

#### **Football de base et football des jeunes**

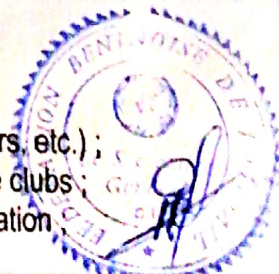
- Promouvoir et élargir de manière générale les activités du football à tous les niveaux (de la base à l'élite, pour les garçons et les filles) ;
- Développer des programmes de football dans les écoles ;
- Développer les activités de football pour les enfants scolarisés au primaire (garçons et jeunes filles âgés entre 6 et 12 ans) ;
- Promouvoir et mettre en place des compétitions de jeunes (U-15 et U-17 en particulier) pour garçons et filles.

#### **Formation des entraîneurs**

- Présenter, définir et superviser les programmes d'octroi de licences pour entraîneurs (niveau national et confédérations) – licences C, B, A et pro le cas échéant ;
- Reprendre avec la licence D pour les entraîneurs de football de base ;
- Organiser et définir des cours de rappel de connaissances ;
- Organiser des séminaires adaptés aux besoins des entraîneurs licenciés ;
- Gérer une base de données de détenteurs de licences pour entraîneurs.

#### **Football de haut niveau**

- S'impliquer dans les règles des compétitions de clubs (joueurs étrangers, jeunes joueurs, etc.) ;
- Organiser régulièrement des réunions et maintenir les contacts avec les entraîneurs de clubs ;
- Mettre en place des programmes de détection de talents et le système de leur identification





- Développer des directives et des règlements et organiser la supervision adéquate des Académies de football et centres de formation ;
- Coordonner et superviser les programmes et activités des sélections de jeunes et féminines.

#### Liens hiérarchiques

- Le Directeur Technique National travaille sous l'autorité directe du Président de la Fédération qui supervise et contrôle ses activités, et qui reçoit les rapports de la Direction Technique Nationale par le biais du Secrétaire Général, qui sur un plan purement administratif lui accordera les facilités nécessaires.
- Le Directeur Technique National travaillera en étroite collaboration avec la Commission Technique et de Développement, la Commission des Arbitres, le Chef du Département de l'Arbitrage et le Responsable des compétitions.

#### Recherche et documentation

- Produire le matériel pédagogique destiné aux activités de formation pour entraîneurs ;
- Organiser l'évaluation et le suivi des compétitions nationales et internationales ;
- Mettre en place un centre de documentation et des services audiovisuels ;
- Organiser des séminaires sur des thèmes spécifiques.

### III - QUALIFICATIONS EXIGÉES ET PROFIL DU CANDIDAT

- Etre de Nationalité béninoise ;
- Avoir au moins un diplôme de l'INJEPS niveau II ou équivalent et en fournir la preuve ;
- Avoir été entraîneur de haut niveau titulaire d'une Licence A ou équivalent ;
- Justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience en qualité d'entraîneur ;
- Avoir une bonne connaissance du football béninois et international ;
- Avoir participé à des cours, séminaires, symposium de la FIFA et de la CAF sur la Direction Technique Nationale (produire les attestations) ;
- Avoir une expérience dans l'enseignement du football ;
- Avoir des facilités de communication ;
- Maîtriser l'utilisation des logiciels de travail (Word, Excel, Power point, etc.) ;
- Avoir des capacités de management et de leadership ;
- Avoir une bonne capacité organisationnelle ;
- Avoir une bonne capacité à écouter, conseiller et orienter ;
- Être proactif.

### IV- LIEU ET HEURE DE DEPOT DE DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être déposés ou parvenir par tout autre moyen au Secrétariat Administratif de la Fédération Béninoise de Football sis au Quartier Djassin – 3<sup>ème</sup> Arrondissement de Porto-Novo au plus tard, le Jeudi 16 Janvier 2020 à onze (11) heures 00.

### V- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres aura lieu le même jour du dépôt des plis à douze (12) heures précises dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du bâtiment abritant le siège de la Fédération Béninoise de Football à Porto-Novo.

### VI- DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent comporter obligatoirement les pièces suivantes :

- **Proposition Technique**
- 1. Une lettre de motivation ;
- 2. Un curriculum Vitae ;





3. Un extrait d'acte de naissance légalisé ;
  4. Les copies légalisées des diplômes, attestations et certificats justifiant les différents niveaux de compétence ;
  5. Un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
  6. Une proposition de cahier de charges y compris un projet de structuration de la Direction Technique Nationale, conformément aux missions décrites au point II du présent Appel à candidature ;
  7. Deux photos d'identité ;
  8. Le reçu des frais d'acquisition du dossier d'Appel à candidature d'un montant non remboursables de cent-mille (100.000) francs CFA, payable contre reçu à la comptabilité de la Fédération Béninoise de Football.
- **Proposition financière**  
Prétention salariale

**VII – MODE DE SELECTION**

Sur la base des curricula vitae et des informations pertinentes fournies par les candidats, la Jury procédera à l'évaluation des dossiers de candidature suivant les **critères suivants** :

N°	CRITERES	NOTES PONDEREES
1	Qualifications générales et adéquation pour les tâches à accomplir	15
2	Expériences générales et spécifiques dans les missions décrites dans les Termes de Références :	35
3	Projet de Cahier de Charges	15
4	Projet de structuration de la Direction Technique Nationale de la FBF	10
5	Connaissance du Football national	10
6	Connaissance du Football sous régional et international	10
7	Capacité linguistique	05
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

**VIII- PROCEDURE POUR LE RECRUTEMENT**

Sur la base de l'évaluation des propositions techniques, le jury retiendra les trois (03) premiers candidats pour une phase d'entretien.

Les offres financières des trois premiers candidats retenus seront ouvertes avant la phase d'entretiens. Au terme des entretiens, le jury soumettra un classement final au Président du Comité Exécutif pour le choix final.

Le candidat retenu définitivement présentera une méthodologie de travail et un calendrier de mise en œuvre de sa mission.

**IX –PRESENTATION DES PROPOSITIONS**

Le candidat présentera l'originale et trois (03) copies de la proposition technique dans une enveloppe intérieure portant le nom et l'adresse du candidat, et marquée « PROPOSITION TECHNIQUE ».

Le candidat présentera l'originale et trois (03) copies de la proposition financière dans une autre enveloppe intérieure portant le nom et l'adresse du candidat, et marquée « PROPOSITION FINANCIERE ».



Les deux enveloppes intérieures seront contenues dans une troisième enveloppe (extérieure) qui portera uniquement la mention suivante :  
« DOSSIER DE CANDIDATURE AU POSTE DE DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL DE LA FEDERATION BENINOISE DE FOOTBALL ».

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Secrétariat Général de la Fédération Béninoise de Football sis à Porto-Novo ou contacter les numéros suivants : 97600161 – 97035727 – 96343333.

Fait à Porto-Novo, le 06 Décembre 2019

Le Secrétaire Général



Claude PAQUI

